
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

10 OCTOBRE > 20 OCTOBRE 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mardi 10 octobre 2023

Magali Dubourg, nouvelle recrue au Centre Aquatique Aqua'mm (371 mots)

Page 5

Le Centre Aquatique Aqua'mm a une nouvelle intervenante en charge de la salle cardio fitness. Magali Dubourg apporte ainsi ...



mercredi 11 octobre 2023

Un nouveau toboggan géant, adapté et sécurisé pour le centre aquatique (358 mots)

Page 6

Le centre aquatique Aqua'MM de Moselle et Madon annonce la fin des travaux commencés en août visant à remplacer le pentagli...



jeudi 12 octobre 2023

L'accueil jeunes a rouvert ses portes (185 mots)

Page 7

Avec la rentrée scolaire, vient le temps de la réouverture de l'accueil jeunes à la maison des associations, 120, rue J.-Ca...



vendredi 13 octobre 2023

Deuil d'un enfant : un ciné-échanges émouvant (314 mots)

Page 8

Une émouvante soirée s'est déroulée dernièrement à la Filoche, partagée entre rires et larmes. La projection du film « Le j...



lundi 16 octobre 2023

Les rencontres pour l'emploi : une 3e édition prometteuse (434 mots)

Page 9

Pour la 3e année consécutive, une demi-journée dédiée à l'emploi et aux rencontres entre demandeurs et employeurs est anno...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



vendredi 13 octobre 2023

Les délibérations du conseil municipal (159 mots)

Page 11

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de collecte pour la cinquième période du dispositif courant jusqu'au 31...



dimanche 15 octobre
2023

Les échos du conseil (183 mots)

Le conseil municipal d'octobre s'est déroulé en salle d'honneur de la mairie. Plusieurs points ont été abordés. ...

Page 12



mercredi 18 octobre
2023

Le CCAS, le déneigement et les inondations s'invitent au conseil (387 mots)

Adoption à l'unanimité Le conseil municipal a adopté plusieurs proposit...

Page 13



mercredi 18 octobre
2023

À la découverte des nouveaux logements du « Lion d'or »

(185 mots)

Le nouveau bâtiment destiné à accueillir des seniors situé dans l'ancien hôtel-restaurant du Lion d'or était ouvert pour un...

Page 14



mercredi 18 octobre
2023

Microfissures et moisissures : la crèche contrainte de fermer

(578 mots)

C'était un joli cocon, 205 m2 d'espace pour 16 enfants à l'orée du bois : la crèche La Forêt enchantée ne volait pas son no...

Page 15



jeudi 19 octobre 2023

Un îlot de sénescence en forêt (414 mots)

Sur proposition du maire, la forêt communale du Bois des Roches prend le statut d'« îlot de sénescence » (cf. encadré). Ell...

Page 16

ACTUALITÉS DIVERSES

(3 articles)



mercredi 11 octobre
2023

Voies navigables de France visite le chantier de l'écluse 43

(244 mots)

La visite de chantier de la rénovation de l'écluse 43 (pont-canal) a permis de constater la pose des portes (2 vantaux) du ...

Page 18



mardi 17 octobre 2023

Inauguration de la 2e promo de CréaLab au Centre Ariane

(328 mots)

Une cérémonie d'inauguration marquante s'est tenue au Centre Ariane de Neuves-Maisons, à l'occasion du lancement du CréaLab...

Page 19



mardi 17 octobre 2023

L'eau : un enjeu pour le Pays Terres de Lorraine (278 mots)

La gestion de l'eau commence au niveau local. Fort de ce constat, Dominique Potier, président du Pays Terres de Lorraine, a...

Page 20

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Magali Dubourg, nouvelle recrue au Centre Aquatique Aqua'mm

Le Centre Aquatique Aqua'mm a récemment accueilli une nouvelle addition à son équipe avec Magali Dubourg, en charge de la salle cardio fitness notamment. Un ajout important pour la structure en y apportant un nouveau cours de yoga dynamique, en plus de ceux qu'elle a repris.

Le Centre Aquatique Aqua'mm a une nouvelle intervenante en charge de la salle cardio fitness. Magali Dubourg apporte ainsi son expertise en matière d'activités physiques et de bien-être. Forte de son double brevet d'État en « Activité pour tous » et « Activité de la natation, » mettra ses atouts au service de l'Aqua'mm et s'engagera dans un mode de vie sain. Avec plus de 20 ans d'expérience en tant que maître-nageur et danseuse professionnelle, elle a fait le choix courageux de se reconvertir vers des activités dites douces et le sport santé, une décision motivée par sa passion pour le bien-être et sa volonté d'aider les autres à atteindre leurs objectifs de santé.

Depuis son arrivée au Centre Aquatique Aqua'mm, Magali a rapidement gagné en popularité en guidant plus

de 50 personnes dans leurs séances d'entraînement. Elle a repris avec enthousiasme toutes les activités déjà en place, notamment le « pinacle » et le « stretching, » tout en prévoyant de développer une nouvelle activité de « Yoga dynamique. » Ce dernier ajout viendra enrichir l'offre du centre, offrant aux participants une nouvelle opportunité.

Sa collaboration sera en lien avec la « Maison Sport Santé » mise en place au sein du centre aquatique. Cette initiative vise à promouvoir un mode de vie actif et sain en mettant l'accent sur la prévention et la gestion des problèmes de santé. Grâce à son expertise, Magali sera un atout précieux et contribuera à aider les utilisateurs à atteindre leurs objectifs de santé et de bien-être.

Avec Magali Dubourg à la tête de la salle cardio fitness, le Centre Aquatique Aqua'mm est prêt à offrir à ses clients une expérience adaptée de remise en forme et de détente, tout en promouvant activement le sport santé au sein de l'établissement. ■



Magali Dubourg sera un atout précieux et contribuera à aider les utilisateurs à atteindre leurs objectifs de santé et de bien-être au sein de l'Aqua'mm.



Un nouveau toboggan géant, adapté et sécurisé pour le centre aquatique

L'Aqua'MM a investi dans un atout ludique de taille : un pentagliss tout neuf. Le centre nautique devrait rouvrir ses portes aux alentours du 30 octobre avec ce nouveau toboggan géant opérationnel dès les prochaines vacances de la Toussaint.

Le centre aquatique Aqua'MM de Moselle et Madon annonce la fin des travaux commencés en août visant à remplacer le pentagliss de l'établissement, marquant ainsi une étape cruciale vers une expérience aquatique améliorée et plus sécurisée.

L'objectif de ce chantier ambitieux était de remplacer l'ancien pentagliss par un modèle mieux adapté aux contraintes techniques du bâtiment tout en garantissant la conformité totale aux règles de sécurité pour ce type d'ouvrage.

Le directeur du centre aquatique Aqua'mm, Sylvain Munoz, a souligné l'importance de cet investissement pour la sécurité et la satisfaction des visiteurs. « La sécurité de nos visiteurs est une priorité absolue ».

Selon le calendrier fourni par l'entreprise, l'Aqua'MM devrait rouvrir ses portes aux alentours du 30 octobre avec le nouveau pentagliss opéra-

tionnel dès les prochaines vacances de la Toussaint. Septembre a été une période délicate pour le centre aquatique Aqua'mm en raison des nuisances sonores générées par les travaux. Cependant, l'établissement s'est efforcé de minimiser les désagréments pour les usagers.

Trois voies plus larges

Pendant toute la durée des travaux, l'espace bien-être de l'établissement a dû être fermé en raison de sa proximité avec le chantier. Cependant, les utilisateurs seront ravis d'apprendre que cet espace sera de nouveau opérationnel dès la fin des travaux.

Le nouveau toboggan géant, bien que de la même longueur que l'ancien, présentera une amélioration significative en termes de sécurité et de confort. Il disposera de trois voies plus larges.

Enfin, il est important de noter que la quasi-totalité du montant des tra-

voux a été prise en charge par les assurances.

Avec la fin prochaine des travaux, le centre aquatique Aqua'MM de Moselle et Madon sera opérationnel à 100 % et se prépare à accueillir ses visiteurs dans un environnement plus sûr et plus divertissant que jamais. ■



Le directeur du centre aquatique Aqua'mm, Sylvain Munoz sur le chantier où sera installé le nouveau pentagliss.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

L'accueil jeunes a rouvert ses portes

Avec la rentrée scolaire, vient le temps de la réouverture de l'accueil jeunes à la maison des associations, 120, rue J.-Callot.

Les animateurs du réseau de la communauté de communes Moselle Madon y sont au rendez-vous le jeudi de 18 h à 20 h et accueillent les jeunes pour un moment de partage et de détente. Une dizaine d'adolescents, garçons et filles, s'y rendent librement pour le plaisir de se rencontrer, jouer ou mettre en place des projets. Jeudi dernier, c'est autour d'un jeu

que Quentin, un des quatre animateurs jeunesse, les a rassemblés.

Tous les vendredis soir, un accueil autour d'un thème permet une rencontre ouverte à tous les adolescents des communes mutualisées en réseau jeunesse ; il suffit de s'inscrire via le site de la CCMM pour participer.

Initiation à la photo

Durant les prochaines vacances scolaires, place à un programme spécial sur le thème de l'initiation à la pho-

tographie. Les jeunes pourront s'inscrire aux différentes activités de l'après-midi après avoir travaillé sur le chantier photos du matin. ■



Les jeux font partie de la rencontre.



Deuil d'un enfant : un ciné-échanges émouvant

Une émouvante soirée s'est déroulée dernièrement à la Filoche, partagée entre rires et larmes. La projection du film « Le jour d'après » a fait salle comble. Il raconte le parcours pédestre, dans la Drôme, d'une maman qui a eu à vivre le décès de son enfant. Elle y rencontre d'autres parents qui ont fait la même douloureuse expérience et qui témoignent. Il y est question du soutien des proches, des amis, de comment se reconstruire. « Apprendre à apprivoiser la douleur mais aussi apprendre à réaccueillir la joie ».

Proposée par la coordination Petite Enfance Parentalité Terres de Lorraine, avec la participation des associations Les Rires d'Anna et Le Jour d'Après, ainsi que du CIAS de Moselle Madon, la soirée s'est poursuivie avec des échanges animés par Céline Trohel et Pascaline Brioso, représentantes des deux associations.

Pouvoir s'exprimer

Les nombreux témoignages ont permis de mettre en lumière le besoin de s'exprimer sur son deuil, quel qu'il soit, d'être écouté, accompagné, orienté par des personnes formées à ce processus. C'était l'un des objectifs de la soirée. « La participation aux cafés thématiques de l'association le Jour d'Après m'a énormément aidée, confie Muriel. On se sent écoutés, cela apporte beaucoup de ressources pour comprendre ce qu'on ressent. Il faut continuer à vivre et à faire quelque chose de cette vie qui nous attend. »

Pour contacter les deux associations

Le Jour d'Après, centre d'information, de ressources et d'accompagnement au deuil : mail lejourdapres.lorraine@gmail.com, téléphone

06 24 70 67 80, adresse 7 rue de Serre Nancy, site internet lejourdapreslorraine.free.fr

Les rires d'Anna, association dont le but est la prévention de la mort inattendue du nourrisson : mail lesriresdanna@gmail.com, Facebook les rires d'Anna ■



Après la projection du film, de nombreux participants ont apporté leur témoignage, encouragés par Céline Trohel et Pascaline Brioso, représentantes respectivement des associations Le Jour d'Après et les Rires d'Anna.



Les rencontres pour l'emploi : une 3^e édition prometteuse

Les rencontres pour l'emploi auront lieu au centre Jean-L'Hôte, place Poirson à Neuves-Maisons, mardi 17 octobre de 13 h 45 à 16 h 30. Entrée libre. Découverte des métiers, entretiens d'embauche, 30 stands d'employeurs : pôles services, techniques, multisecteurs, tertiaires et sécurité.

Pour la 3^e année consécutive, une demi-journée dédiée à l'emploi et aux rencontres entre demandeurs et employeurs est annoncée, organisée par l'Espace emploi de Moselle Madon en partenariat étroit avec la Mission locale Terres de Lorraine, la Maison de l'emploi Terres de Lorraine, l'agence Pôle Emploi de Vandœuvre et le service d'insertion du Département. Ce forum se déroulera **mardi 17 octobre** de 13 h 45 à 16 h 30 au centre culturel Jean-L'Hôte à Neuves-Maisons et non plus place des Tricoteries à Chaligny.

Au vu du succès des précédentes éditions, de nombreux organismes et entreprises ont souhaité prendre part à la manifestation. Il y aura 30 stands de professionnels, deux fois plus que l'an dernier.

Des nouveautés

Ces rencontres seront cette fois encore ouvertes à tout le monde et l'occasion d'entretiens d'embauche auprès des employeurs. Un affichage de 80 postes à pourvoir en Moselle et

Madon sera fixé sur l'un des murs.

Mais en 2023, les organisateurs ont souhaité aller plus loin :

Le forum sera ouvert non seulement aux employeurs, mais aussi aux organismes de formation qui aident à l'orientation et à la reconversion.

Des animations visuelles, vidéos et autres, présenteront les différents emplois. Elles permettront aux demandeurs d'emploi de se faire une idée plus juste des métiers et de leur évolution. Par exemple, l'armée sera présente avec une cible basculante, les métiers d'aide à la personne feront tester aux curieux un simulateur de vieillissement. Ces propositions nouvelles sont issues du constat qu'il faut « donner à voir ».

« On se dirige vers le plein-emploi. Beaucoup de demandeurs se réorientent. On joue sur l'attractivité des secteurs en difficulté qu'on présente en vidéo à un public lui aussi souvent en difficultés, que l'on accompagne », explique la responsable

de l'espace emploi de Moselle Madon.

Les partenaires jouent sur la proximité : celle des 1 500 demandeurs d'emplois du territoire, celle des collégiens de 3^e de Jules-Ferry et des lycéens de la Tournelle, invités à cette 3^e édition, et sur celle des employeurs et des formateurs qui seront présents. ■



Les organisateurs présentent l'affiche de ce forum Rencontres pour l'emploi 2023 : de gauche à droite, la directrice de Pôle Emploi de Vandœuvre, la directrice adjointe de la Mission locale Terres de Lorraine, la directrice de l'Espace emploi de Moselle Madon, le conseiller régional représentant la Maison de l'emploi Terres de Lorraine et la directrice du service insertion du Département.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Les délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de collecte pour la cinquième période du dispositif courant jusqu'au 31 décembre 2025 et signe la convention avec le SDE54 (Gestion des certificats d'économie d'énergie).

Suppression d'un poste permanent d'ATSEM principal de 2e classe à temps complet et création simultanée d'un poste de 1re classe à temps complet et ce à compter du 1er no-

vembre 2023.

Daniel Lemoine, agent technique principal de 1re classe, a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2024 après 23 ans de bons et loyaux services. Le conseil donne son accord pour un cadeau de départ d'une valeur de 350 € (170 € pour 5 ans d'ancienneté et 10 € par an au-delà).

Actualisation des statuts de la CCMM : transcrire, préciser, clarifier

la compétence relative aux installations de recharge de véhicules électriques (IRVE) le conseil municipal à ratifier l'évolution des statuts et l'approuve.

Révisions des cotisations de MDD (Meurthe-et-Moselle Développement 54) et approbation de celles-ci. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Les échos du conseil

Le conseil municipal d'octobre s'est déroulé en salle d'honneur de la mairie. Plusieurs points ont été abordés.

Ainsi, au niveau des finances, du matériel obsolète a été vendu, notamment des sapins lumineux, une autolaveuse, l'ancienne balayeuse qui était épave et une lame de déneigement. Le total des sommes récoltées se monte à 2 895 euros.

Pour les travaux, facturation à Bati-

gère, propriétaire du bâtiment de la résidence Clerbout d'un montant de 17 981,26 euros pour le remplacement de volets roulants et le changement de deux portes d'issue de secours ; signature d'une convention pour l'étude d'enfouissement des réseaux de la rue des Vallieux par la société Orange.

Pour l'enfance, le projet éducatif pour les enfants mineurs notamment des 6 - 11 ans, compétence reprise par les services de la Ville récem-

ment, a été mis à l'approbation du conseil.

Dans le cadre de la mise en place du service carte d'identité et passeport, une convention a été présentée liant ainsi toutes les communes adhérentes à la CCMM, ce service étant ouvert à tous, même hors CCMM.

Toutes les délibérations sont approuvées à l'unanimité. ■



Le CCAS, le déneigement et les inondations s'invitent au conseil

Le conseil municipal de Viterne s'est réuni en ce mois d'octobre. Composé de 10 élus et un représenté, il a délibéré sur nombre de sujets différents. Les inondations et les solutions pour y palier étaient aussi sur la table.

Adoption à l'unanimité

Le conseil municipal a adopté plusieurs propositions à l'unanimité. Il a examiné le rapport de gestion 2022 et a été adopté à l'unanimité. Même résultat pour la nomenclature budgétaire et comptable M57, ainsi que la règle d'adhésion au G.I.C. pour les baux et droits de chasse, cession de terres au patrimoine communal. A également été désigné à l'unanimité un référent déontologue pour les élus de la collectivité en la personne de Daniel Giltard.

Le déneigement et le salage communal seront confiés à la SNC de Gravanne, seul prestataire à répondre positivement, le forfait déneigement et salage sera facturé 470 € par passage (460 € l'an passé), mais avec une condition : Passer dans les rues à allure modérée afin que le salage soit efficace, voté à l'unanimité

Votes à 10 contre 1

Le conseil a également adopté, avec cependant un vote contre, plusieurs choses. La première a concerné L'ONF et le rattachement de la parcelle cadastrale D37, au lieu-dit « Au-dessus de la côte Houin ».

Tout comme la transition énergétique adaptation des statuts de la CCMM.

Pas de dissolution comme proposée par la DDFIP 54 pour les petites communes mais soutien appuyé des élus pour garder le CCAS comme il est actuellement, composé de 4 élus et de 4 bénévoles. Un groupe dynamique, réactif, soucieux de la confidentialité, sa vocation est d'être au plus près des situations individuelles avec une vision sociale et humaine. Le maintien du CCAS est voté : 10 pour et 1 contre.

Enfin, la convention de participation aux missions de délivrance des titres d'identité est votée 6 pour 3 contre 2

abstentions, la discussion était sur le montant participatif de 60 € par habitant demandé par la commune de Neuves-Maisons pour le fonctionnement de la Maison France Service de Neuves-Maisons.

Le maire et ses élus remercient toutes les personnes qui sont venues en aide spontanément aux sinistrés, un élan de solidarité apprécié par tous. Comment lutter contre ces épisodes « Cévenoles » ? Le conseil municipal réfléchit et cherche des solutions. ■



Photo d'illustration d'archive



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

À la découverte des nouveaux logements du « Lion d'or »

Le nouveau bâtiment destiné à accueillir des seniors situé dans l'ancien hôtel-restaurant du Lion d'or était ouvert pour une visite après les travaux et avant l'occupation des 7 logements. De nombreux habitants, 150 personnes du secteur, sont venus explorer et apprécier les lieux en curieux ou en futurs locataires. Les appartements sont conçus avec tout le confort adapté aux personnes âgées : salle de bain équipée avec du mobilier PMR.

L'équipe municipale était présente

pour accueillir les visiteurs et répondre à leurs questions. Ce projet initié par l'ancien maire François Peultier, dont le coût s'élève à 230 000 € pour l'achat du bâtiment et 1 900 000 € de travaux, arrive à son terme.

Cette réhabilitation à caractère social en appartements seniors a pu bénéficier de subventions et d'un prêt à taux zéro. Les loyers couvriront les remboursements de l'emprunt, opération blanche pour la commune explique le maire Jean Luc Fontaine, ce

qui permettra de lancer rapidement d'autres projets comme la réhabilitation des locaux périscolaires et la création d'un local pour un commerce de proximité. ■



Visite des appartements.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-RICHARDMÉNIL

Microfissures et moisissures : la crèche contrainte de fermer

Installée rue d'Austerlitz, à l'orée du bois, la crèche La Forêt enchantée a été contrainte de fermer ses portes le 28 juillet dernier, suite à un problème rendant les locaux inhabitables. Des fissures et des problèmes de moisissures sont survenus après une extension en 2015.

C'était un joli cocon, 205 m² d'espace pour 16 enfants à l'orée du bois : la crèche La Forêt enchantée ne volait pas son nom. D'autant que le taux d'encadrement atteignait 2,66 personnels par petit. Mais tout cela relève du passé.

La crèche de la rue d'Austerlitz a fermé ses portes le 28 juillet dernier, sur demande expresse de la PMI (protection maternelle et infantile). En cause : des désordres sur le bâti. « Et l'inhabitabilité du lieu », explique Dominique Mas-Loison, la directrice de l'association Les Bébé Bugs qui gère cette structure ainsi que deux autres à Vandœuvre.

« Il n'y avait pas péril en la demeure, pas de risque d'effondrement, mais des problèmes d'humidité, de moisissure... des portes et fenêtres qui ne fermaient plus non plus... Le tout n'était pas sain, il y avait un risque d'insalubrité et de sécurité pour les enfants et les personnels. » Tout a commencé en 2015, lors d'une extension de la maison.

« À la fin des travaux, nous avons remarqué une microfissure à l'extérieur de cette nouvelle pièce et l'avons notée dans le PV de réception. » Les années ont passé, les choses n'ont fait que s'aggraver. Des lézards sont apparus au plafond, au sol, y compris de l'ancienne bâtisse.

« Les assureurs se renvoient la balle »

« Après chaque été, on remarquait des mouvements et des dégradations, c'était très impressionnant ! » Il a notamment fallu installer un étau dans le sas d'entrée. Mais le dossier n'a pas avancé. « Les assureurs ne font que se renvoyer la balle. »

Pour les uns, l'extension et donc la garantie décennale, sont en cause ; pour les autres, ce sont les sécheresses, les grandes responsables : la commune a bénéficié à deux reprises de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

L'association a appelé un avocat à la rescousse, Me Julien Jacquemin, lequel a saisi le juge des référés en 2020. Une expertise judiciaire a été ordonnée dont les conclusions n'ont toujours pas été rendues.

La recherche d'autres locaux

« Le tribunal se penchera ensuite seulement sur le dossier pour trancher », explique le conseil. « La procédure sera encore longue visiblement », soupire Dominique Mas-Loison. Une mauvaise nouvelle dans un contexte de pénurie d'offre de garde... « Comme un fait exprès, nous n'avions jamais enregistré autant de demandes pour la rentrée de septembre 2023 ! »

Les parents dont les enfants ne sont pas rentrés à l'école (la moitié des effectifs) ont dû trouver d'autres solutions. Les sept salariés ont, soit été absorbés à Vandœuvre, soit bénéficié d'une rupture conventionnelle.

La crèche rouvrira-t-elle ? « Nous sommes dans l'expectative. Nous avons cherché d'autres locaux. En vain. Et quoi qu'il en soit, vu l'augmentation des charges, cette fois nous ne pourrions plus fonctionner sans aide de la communauté de communes de Moselle et Madon », insiste Dominique Mas-Loison.

Contactée par nos soins, la collectivité ne ferme pas la porte : « La demande pourra être étudiée. » Une petite lueur d'espoir au bout du tunnel ? ■



Les travaux d'extension de la maison ont notamment entraîné l'apparition de fissures, ce qui a nécessité d'étayer le mur dans le sas d'entrée. Photo V.R.

par Valérie Richard



Un îlot de sénescence en forêt

Parmi les différents points à l'ordre du jour du dernier conseil municipal, qui ont tous été adoptés, figurait le plan d'aménagement du Bois des Roches. Il prend le statut d'îlot de sénescence. Explications.

Sur proposition du maire, la forêt communale du Bois des Roches prend le statut d'« îlot de sénescence » (cf. encadré). Elle présente, sur 60 ha, une richesse écologique, végétale et animalière remarquable et n'a pas été exploitée depuis la tempête de 1999.

Afin de réaliser et de sécuriser cette zone, un travail sera effectué de manière douce en retirant le bois potentiellement dangereux pour le public.

Aucun arbre sain ou servant d'habitat ne sera abattu. Le conseil sollicite l'Office National des Forêts pour changer le plan d'aménagement de cette forêt. Un cabinet indépendant de l'ONF mènera à bien le projet.

Le conseil municipal vote la cession d'une partie du domaine public (49 m) située sur la parcelle AB 119, qui sera rattachée à la propriété située 8 rue des Hommes du Fer. Le terrain sera cédé au prix de 5 € le m².

Le conseil accepte les demandes d'admission en non-valeur concer-

nant deux sociétés ayant fait l'objet d'un jugement de clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Il s'agit de la SARL Loca France, pour un montant de 2 509 € en 2017 et de la société Destination Ailleurs, pour un montant de 3 216 € en 2014

Les photocopieurs de l'école et de la mairie étant vieillissants et coûteux, le Conseil décide de les remplacer et de signer des contrats de maintenance plus avantageux. L'acquisition de trois photocopieurs à la société Est Multicopie est votée pour un montant de 8 230 € HT de même que les contrats de maintenance proposés par cette société.

Enfin le conseil accepte les devis concernant la suppression d'un poteau d'incendie et la création d'une bouche d'incendie rue de la Gare pour un montant de 7 280 € HT ; l'achat de vaisselle pour la salle Gilbert Gargam pour un montant de 6 105 € HT ; le remplacement d'un radiateur aux vestiaires de foot pour

un montant de 2 083 € HT

Une richesse écologique, végétale et animalière remarquable

Un îlot de sénescence est une surface forestière sur laquelle les arbres peuvent accomplir leur cycle de vie naturel entier jusqu'à leur effondrement et décomposition complète. La forêt est le premier puits de biodiversité terrestre. Ces îlots contiennent une diversité biologique particulièrement riche. ■



Les arbres tombés forment un habitat pour beaucoup d'animaux du Bois des Roches, qui prend le statut d'« îlot de sénescence ».



ACTUALITÉS DIVERSES

Voies navigables de France visite le chantier de l'écluse 43

La visite de chantier de la rénovation de l'écluse 43 (pont-canal) a permis de constater la pose des portes (2 vantaux) du bief d'un poids de 4 tonnes, de 7 m de hauteur pour la porte aval et en acier.

Actuellement Voies navigables de France (VNF) procède à des travaux d'ampleur sur cette écluse 43 située à l'extrémité nord du Canal des Vosges ainsi que les écluses 40 à 44. Ceux-ci ont pour but de changer des portes, de fiabiliser les ouvrages et économiser la ressource en eau en renforçant leur étanchéité. Le partenariat signé par la Région Grand Est, les conseils départementaux des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, La Communau-

té d'agglomération d'Épinal, les Communautés de communes Moselle Madon, Pays du Sel et du Vermois, Saintois, Meurthe Mortagne Moselle, s'appuie sur 2 axes forts : les infrastructures et la réalisation de projets économiques et touristiques.

Faire face aux différents défis

Il vise à intensifier le développement du potentiel fluvial du Canal des Vosges et faire face aux différents défis rencontrés (sécheresse, ouvrages anciens nécessitant une régénération et une modernisation).

Étaient présents, Mrs Vogrig, directeur territorial adjoint Nord Est, Ver-

morel, directeur de l'ingénierie et de la maîtrise d'ouvrage, Payot, responsable du Canal des Vosges. Ainsi que M. Pinho, président de la codecom Moselle et Madon, Tedesco, maire de Flavigny et M. Georgel, conseiller délégué de la forêt. ■



La descente de la porte de l'écluse.



Inauguration de la 2e promo de CréaLab au Centre Ariane

26 femmes créatrices ou en cours de création du territoire lorrain, toutes animées par l'envie de développer leurs projets entrepreneuriaux, ont participé à la cérémonie du lancement de la deuxième promotion de CréaLab au centre Ariane de Neuves-Maisons.

Une cérémonie d'inauguration marquante s'est tenue au Centre Ariane de Neuves-Maisons, à l'occasion du lancement du CréaLab Promo 2. Organisé par le Pays Terres de Lorraine, le CréaLab Terre d'entrepreneuses est un programme d'accompagnement financé par la Région Grand Est, visant à mettre en réseau les créatrices et les futures entrepreneuses du territoire Terres de Lorraine.

Cette matinée a rassemblé un groupe de 26 femmes créatrices ou en cours de création, toutes animées par l'envie de développer leurs projets entrepreneuriaux. L'événement a été l'occasion pour elles de se rencontrer, d'échanger des idées, et de tisser des liens entre les membres de la 1re promotion et celles de la 2e promotion. Ces moments de partage sont essentiels pour créer une communauté so-

lide et favoriser l'échange d'expériences.

Le programme d'accompagnement s'étendra sur les six prochains mois, de d'octobre 2023 à mars 2024. Il comprendra à la fois des sessions d'accompagnement individuel et collectif, visant à renforcer les compétences des entrepreneuses et à les aider à développer leurs projets avec succès.

Pour plus d'informations sur le CréaLab Terre d'entrepreneuses, n'hésitez pas à contacter le service compétent au 08 83 15 67 00. Ce programme, soutenu par la Région Grand Est, s'avère être un précieux atout pour les femmes entrepreneuses de Terres de Lorraine, favorisant l'émergence de projets innovants et la croissance de l'entrepreneuriat au sein de la région.

La prochaine rencontre est prévue pour le lundi 6 novembre, de 9 h 30 à 12 h, à la pépinière Agrinival d'Alain. Lors de cette réunion, le thème de la communication de l'entreprise sera abordé, offrant aux entrepreneuses l'opportunité d'apprendre et d'échanger sur un aspect crucial du développement de leur activité. ■



La bonne humeur est de mise pour ces femmes entrepreneuses.



L'eau : un enjeu pour le Pays Terres de Lorraine

La gestion de l'eau commence au niveau local. Fort de ce constat, Dominique Potier, président du Pays Terres de Lorraine, avait récemment convié les acteurs publics du territoire pour débattre sur les enjeux de la ressource en eau (alimentation en eau potable, inondations, usages agricoles et industriels de l'eau...). Mais également anticiper localement les pénuries à venir.

En présence de Marc Hoeltzel, directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et d'Audrey Bardot, la nouvelle présidente du comité de bassin Rhin-Meuse, une quarantaine d'élus du Toullois, du Pays de Colombey, du Saintois et de Neuves-Maisons, avaient répondu à l'appel.

Des outils mis en place

Dans un contexte de tension sur la ressource en eau apparue sur le terri-

toire depuis quelques années avec les vagues successives de sécheresses - entraînant notamment des pénuries d'eau potable dans certaines communes du territoire et des débits des cours d'eau de plus en plus bas en période estivale -, cette rencontre a permis d'une part de poser les enjeux de la disponibilité de l'eau actuels et futurs et d'autre part d'évoquer la nécessité d'un partage de l'eau dans les années à venir en posant les bases d'une gouvernance locale.

L'agence de l'eau a notamment évoqué la mise en place de Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et surtout d'une Commission Locale de l'Eau (CLE) réunissant les différents usagers de l'eau (collectivités locales, agriculteurs, industriels, citoyens...) en vue d'anticiper les pénuries d'eau, d'engager des actions d'économie d'eau et d'un partage équitable de l'eau. ■



Des élus du Pays Terres de Lorraine ont posé les bases d'une gouvernance locale.

par D.h.

